



SYNTHÈSE DU PROGRAMME

TE HITI TAU API

UNE NOUVELLE ÈRE

ÉLECTIONS TERRITORIALES 21 AVRIL ET 5 MAI 2013 - POLYNÉSIE FRANÇAISE





SOMMAIRE

Profession de foi (version française).....	p.03
Synthèse du Programme.....	p.09
1. La Qualité de Vie	p.10
Nouvelle Gouvernance	
Institutions	
Éducation	
2. L'Économie	p.11
Fiscalité - finances	
Entreprise	
Aménagement - Transports	
Secteur primaire	
Secteur secondaire	
Secteur tertiaire	
Le Tourisme	
Développement des Archipels	
NTIC	
Concurrence	
Investissements	
3. L'environnement et les ressources naturelles.....	p.16
Environnement	
Foncier	
Technologie verte	
4. Bien-être de la population et cohésion sociale	p.17
Protection Sociale et Famille	
Santé	
Emploi Formation - Fenua Providence Actif	
Sport	
Vie associative	
Jeunesse	
5. La culture et les valeurs polynésiennes.....	p.19
Profession de foi (version tahitienne).....	p.21



ÉLECTIONS TERRITORIALES 21 AVRIL - 5 MAI 2013 – POLYNÉSIE FRANÇAISE

Chères électrices, chers électeurs de la Polynésie française,

Le bilan dramatique des politiques publiques, sociales et économiques, réclame un bouleversement au sein de nos institutions qui doivent se renouveler rapidement pour servir l'intérêt général. Ce tournant critique de notre histoire donne l'occasion aux électeurs de rompre définitivement avec un système à l'origine de nos difficultés actuelles et de fonder ainsi une société exemplaire pour les nouvelles générations.

Devons-nous continuer sur les bases d'un modèle économique qui a échoué... ?

...ou accepter d'assumer nos responsabilités en préparant l'avenir avec un **Nouveau Projet de Société** basé sur un modèle de développement économique et social viable, harmonieux et durable.

Accorderons-nous encore notre confiance à la classe politique actuelle : se satisfaisant d'une instabilité chronique qui décrédibilise notre Fenua vis-à-vis des investisseurs locaux et internationaux, se jetant d'abord sur leur positionnement dans les listes électorales et les unions d'intérêts personnels au lieu d'élaborer un projet de société durable pour la Polynésie française... ?

... ou ferons-nous le choix d'une **Nouvelle Génération** de dirigeants politiques **intègres, compétents, dévoués**, et capables de faire avancer le Fenua à travers un nouveau contrat social et des valeurs communes irréprochables.

Plus que jamais, nous supportons les lourdes conséquences d'une crise globale dont les plus jeunes hériteront si le Fenua doit encore endurer l'incompétence de nos dirigeants : grande

dépression économique, déficits cumulés de la Protection Sociale Généralisée, hausse du chômage, rupture des liens sociaux, pour ne citer que les exemples les plus frappants.

Ces constats, déjà insupportables, révèlent surtout un égarement plus profond qui empoisonne les valeurs polynésiennes que l'on souhaite transmettre à nos enfants. En effet, cette crise multiforme est avant tout morale et sociétale : la corruption, le clientélisme, le népotisme et l'assistantat ne sont plus seulement économiques ou politiques, ils gangrènent les valeurs morales en dévalorisant jusqu'à l'intégrité et la dignité. Elles remettent en cause la construction d'une société solidaire où le travail et la justice sociale sont des remèdes pour faire face à l'égoïsme de charlatans obsédés par le maintien des inégalités pour conserver leurs privilèges indûment octroyés.

C'est par **devoir** que notre mouvement politique s'engage à changer ce Fenua malade de ses politiciens. Le constat d'une société de défiance en attente d'un renouvellement de la classe politique et d'un choix de société éclairé vient renforcer cette conviction.

TE HITI TAU API

UNE NOUVELLE ÈRE



La nouvelle ère de **TE HITI TAU API** débutera par un état des lieux exhaustif. Celui-ci conditionnera la mise en œuvre de notre projet de société.

Le manque de vision réaliste et l'individualisme exacerbé par une soif intarissable du pouvoir sont à l'origine de notre naufrage collectif. Pour ces raisons, notre Fenua doit se choisir une **Nouvelle Gouvernance**.

En effet, qu'est-ce que gouverner ?

Lorsque l'on est républicain, gouverner c'est avant tout prendre les décisions politiques qui vont dans le sens de l'intérêt général.

L'intérêt général doit en toutes circonstances stimuler nos politiques, car nous sommes convaincus qu'il est la source de toute bonne gouvernance.

Or, la Chambre Territoriale des Comptes et la profusion des jugements accablant les élus nous rappellent continuellement que l'intérêt général n'a que trop rarement été la règle.

Les notions d'efficience, d'efficacité et de qualité doivent être inséparables de l'action de nos gouvernants : optimiser l'utilisation des ressources naturelles et humaines, réduire l'assistantat en favorisant l'emploi et l'innovation, atteindre les objectifs que l'on s'est fixés et s'assurer de l'adéquation de ces derniers avec les attentes de la population.

Bien entendu, cela ne pourrait se faire qu'avec des femmes et des hommes crédibles, intègres et guidés par de bonnes pratiques allant dans le sens de l'intérêt général.

Ainsi, nous fondons notre engagement politique sur des valeurs indissociables de notre **Nouveau Projet de Société**. Elles sont inscrites sur un code de déontologie et de bonne conduite qui véhiculera notre éthique.

TE HITI TAU API considère qu'il est primordial de :

- Donner un nouveau souffle à l'administration et la gestion de notre Fenua en tissant un lien de confiance entre une population en attente d'une

Nouvelle Gouvernance et d'une nouvelle classe politique qui servirait enfin l'intérêt général ;

- Rénover en profondeur les liens qu'entretient notre Fenua avec l'extérieur en défendant un rapport gagnant-gagnant.

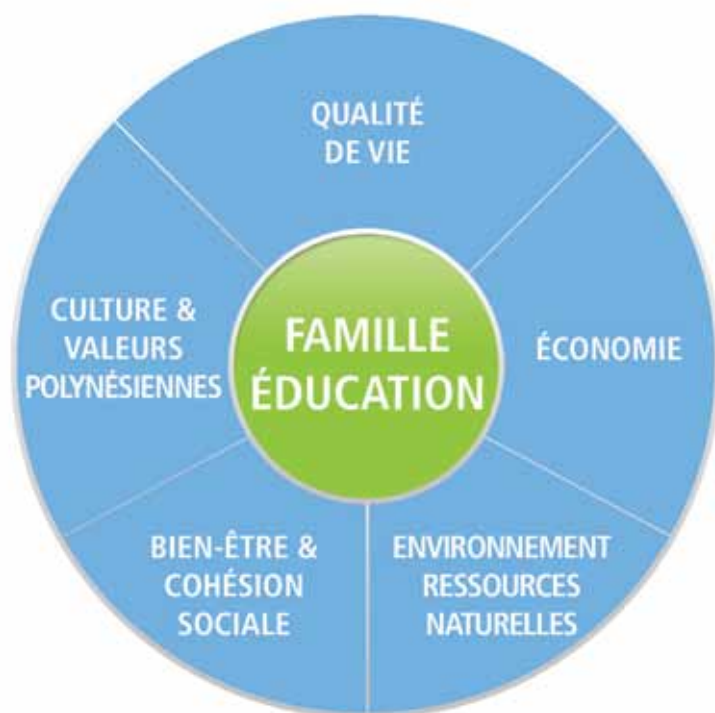
Ces élections territoriales permettent aux électrices et aux électeurs de la Polynésie française de se délivrer d'un système opportuniste qui n'a que trop duré, de se préserver de la démagogie de leaders politiques qui ont bradé et bradent encore nos ressources dans des projets incohérents aux impacts sociaux et environnementaux considérables. Les exemples ne sont hélas que trop nombreux.

UN NOUVEAU PROJET DE SOCIÉTÉ

Ces élections constituent la première étape d'un **Nouveau Projet de Société** comportant des points ambitieux mais réalistes. Il est porté par une nouvelle génération de dirigeants politiques intègres, compétents et dévoués qui émergera, si vous nous accordez votre confiance, à l'issue des élections territoriales de 2013 avec son programme politique centré sur **la famille et l'éducation** :

- **La famille** est censée être un refuge qui a pour socle la solidarité morale et matérielle. Aussi, elle a pour mission de protéger, socialiser et sécuriser ses membres, favorisant ainsi leur développement physique, social et affectif. Malheureusement les Polynésiens connaissent aujourd'hui une fracture de ce lien social. Notre mouvement s'attache donc à valoriser l'image de la famille en lui donnant un rôle capital dans la mise en place de notre projet de société. La famille en deviendra notamment l'acteur prépondérant, par la rénovation de ses rapports avec l'enseignement et la réactivation de son rôle d'amortisseur social. **TE HITI TAU API** porte donc cette conviction primordiale :

« Il n'y a aucune école équivalente à un foyer décent et aucun enseignant équivalent à un parent vertueux. »
(Mahatma Gandhi).



- « **L'éducation** est l'arme la plus puissante que l'on peut utiliser pour changer le monde. L'éducation est l'élément moteur du développement humain. C'est grâce à l'éducation qu'une fille de paysan peut devenir médecin, qu'un fils de mineur peut devenir directeur de la mine, qu'un enfant d'ouvriers agricoles peut devenir président d'une grande nation » (Nelson Mandela, Prix Nobel de la Paix 1993).

Cette déclaration illustre parfaitement l'état d'esprit de **TE HITI TAU API**. Pourtant, ce facteur déterminant fait l'objet d'un laxisme entretenu par des dirigeants qui souhaitent maintenir leurs privilèges à travers l'ignorance ou l'asservissement des plus faibles. Par conséquent, **TE HITI TAU API** propose de promouvoir l'éducation afin : de favoriser l'émergence de jeunes dirigeants et politiques exemplaires qui sont guidés par l'intérêt général, de lutter contre l'échec scolaire, d'activer l'ascenseur social, de valoriser notre capital humain pour augmenter ainsi nos capacités de travail et de production.

Autour de ces deux éléments fondamentaux, s'articuleront les cinq thèmes suivants :

Qualité de vie

L'avènement d'une qualité de vie durable et par conséquent d'un projet de société qui ne compromettra pas celui de nos enfants, se construira par : un nouveau modèle de gouvernance ; des institutions stables qui prennent des décisions courageuses et innovantes, tout en assurant des partenariats renouvelés à l'échelle nationale, européenne ou internationale ; une éducation qui prône à travers l'école et la famille, de nouvelles convictions fondées sur l'intérêt général.

Economie

Le but principal est un développement économiquement soutenable pour servir l'intérêt général du Fenua : fiscalité qui doit concilier investissement accru et justice sociale ; mobilisation des entreprises vis-à-vis des mutations nécessaires que réclame cette nouvelle économie ; grands projets structurants qui faciliteront notre transition économique ; reconstruction indispensable de l'ensemble de nos secteurs ; attention particulière qui devra être portée à notre industrie hôtelière moribonde ; développement harmonieux des archipels.

Environnement et ressources naturelles

Le plus grand défi de l'humanité au XXI^{ème} siècle est la préservation de notre environnement. La Polynésie française a un rôle international à jouer en préservant son immense espace maritime ; exploitant durablement ses ressources naturelles pour construire une économie verte ; offrant de nouvelles conditions de développement aux générations futures qui doivent faire face à un avenir incertain.

Bien-être et cohésion sociale

La santé est un état de bien être primordial dans une collectivité qui a besoin de se reconstruire en étant accompagnée par une nouvelle protection sociale généralisée pérenne. La cohésion sociale est un autre élément indispensable pour définir ensemble un destin commun. On doit : garantir des droits (prévention et soins) et des devoirs (activités sportives, alimentation équilibrée) ; renouer et renforcer l'ensemble de nos liens sociaux afin d'édifier une nouvelle cohésion sociale qui réintègrera solidairement tous ses membres à travers le travail.

Culture et valeurs polynésiennes

Notre culture est un gisement de richesses car elle intègre des valeurs identitaires qui permettent à tous les polynésiens de se resituer dans la mondialisation et de faire face à la perte de repères qu'elle peut provoquer. Elle englobe, outre les arts et la tradition orale, notre manière de vivre, les droits fondamentaux, nos traditions et les croyances religieuses. La culture et les valeurs polynésiennes sont des héritages que l'on se doit de préserver et surtout de valoriser pour les générations futures.

DES REPRÉSENTANTS EXEMPLAIRES

Au sein de l'Assemblée de la Polynésie française, nos représentants poursuivront fidèlement l'engagement par lequel nous voulons transmettre ces valeurs communes : intégrité, compétence, rigueur, transparence, équité, justice, loyauté, exemplarité, mérite, engagement de travailler dans l'intérêt général.

Ils seront la voix du peuple, par le peuple et pour le peuple. La démocratie reprendra enfin sa place dans cette institution de la Polynésie française qui n'a cessé d'attiser chez les Polynésiens une méfiance justifiée, depuis trop d'années. De plus, ils veilleront à nommer un président de la Polynésie française qui symbolisera pleinement les valeurs qui font de **TE HITI TAU API**, un parti respectueux envers tous les polynésiens.

Nos représentants devront prendre une part active aux missions suivantes :

- Respect de l'implication de la fonction des représentants aux travaux des commissions et aux séances ;
- Présentation et défense du projet de société porté par notre mouvement politique ;
- Informations régulières et transparence sur la progression des politiques menées, les difficultés rencontrées ou les succès obtenus ;
- Veiller à la baisse des charges des institutions et de l'administration en : rationalisant l'administration territoriale afin de proposer une organisation publique efficiente en limitant le nombre de ministères par exemple, en plafonnant les indemnités mensuelles des représentants ;
- Rendre compte régulièrement à la population de la mise en œuvre des mesures décidées.

En nous accordant votre confiance, vous faites le choix de soutenir ardemment nos jeunes qui sont l'avenir de la Polynésie française.

En nous accordant votre confiance, vous faites le choix de l'intégrité, de la compétence, du travail et du dévouement.

En nous accordant votre confiance, vous faites le choix d'un Fenua prospère et fort de vraies valeurs à transmettre à nos enfants.

En nous accordant votre confiance, vous faites le choix d'une nouvelle ère, **TE HITI TAU API**.

Māuruuru

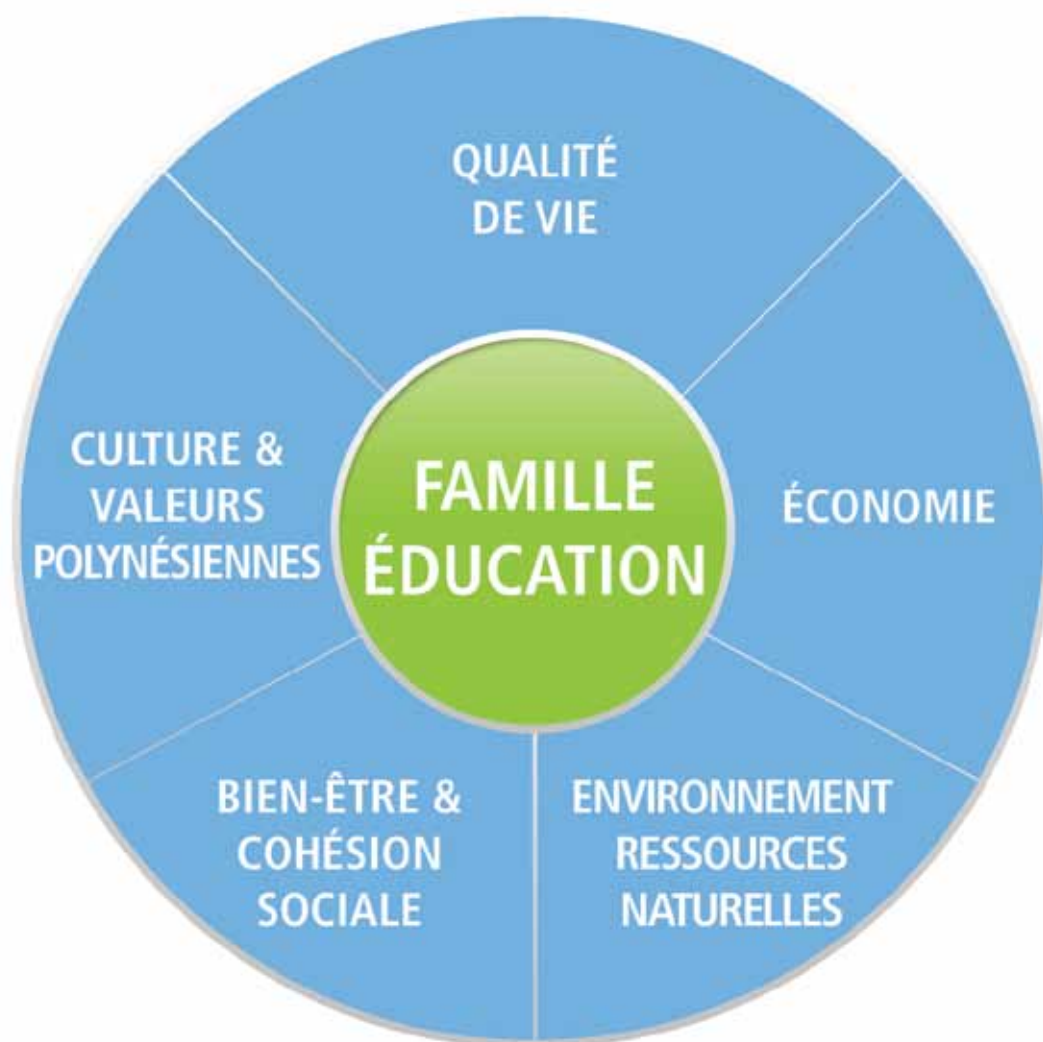




SYNTHÈSE DU PROGRAMME

TE HITI TAU API

UNE NOUVELLE ÈRE



Notre Fenua navigue sans cap et dérive dangereusement alors que nous sommes à un tournant critique de notre histoire. En outre nous n'avons plus les moyens de continuer sur les bases d'un système qui a échoué tout comme nous ne pouvons pas nous permettre de reconduire des « politiciens » qui ont vidé les caisses de la Polynésie française. Avec votre aide, ces élections permettront d'amorcer une refondation de notre Fenua en s'appuyant sur un nouveau projet de société ambitieux mais réaliste. Te Hiti Tau Api propose donc un programme qui a pour fondements la famille et l'éducation.

En effet la famille est le pilier de la société polynésienne. Pour cette raison, elle occupe un rôle capital dans la mise en œuvre de notre projet de société. L'Education quant à elle est un élément moteur du développement humain. Ces éléments complémentaires pour lesquels il est primordial de s'engager définissent notre Polynésie de demain.

C'est autour de la famille et de l'éducation que s'articule notre programme.

Notre programme se décline en 5 axes majeurs

I. La qualité de vie

L'avènement d'une qualité de vie pérenne et par conséquent d'un projet de société qui ne compromettra pas celui de nos enfants, se construira par : une nouvelle gouvernance exemplaire ; des institutions stables qui prennent des décisions courageuses, innovantes, tout en tissant des partenariats rénovés à l'échelle nationale, européenne ou internationale ; une éducation qui prône à travers l'école et la famille, de nouvelles convictions fondées sur l'intérêt général.

NOUVELLE GOUVERNANCE

- 🌿 Obligations de résultats, de moyens, d'évaluations, de transparence et de contrôle : l'exemple doit d'abord venir d'en haut et s'étendre dans toutes les strates de notre société.
- 🌿 Tisser des partenariats entretenus, solidaires et confiants avec l'Etat, l'Union Européenne et sur le plan international. Une démarche plurilatérale indispensable pour assurer des relations saines et fortes.
- 🌿 Dépolitisation : une volonté indispensable pour rendre à l'intérêt général toute sa place.

INSTITUTIONS

- 🌿 Limitation des mandats consécutifs, afin de donner un nouveau souffle à nos institutions.
- 🌿 Non cumul des mandats.
- 🌿 Synergie des institutions polynésiennes pour rétablir les valeurs de l'exercice du pouvoir. Une société de confiance polynésienne ne pourra naître sans les réformes courageuses qu'elle attend et mérite depuis des décennies.
- 🌿 Les institutions doivent rester dans leur rôle d'initiateur et d'accompagnement du secteur privé.

EDUCATION

- 🌿 Un programme d'investissement pour des infrastructures et des moyens de déplacements adaptés pour nos enfants : la construction et la rénovation des hébergements de l'éducation ; des transports et logements adéquats qui respectent les enjeux environnementaux et la santé, au sens large, de ses bénéficiaires ; des outils pédagogiques performants et accessibles ; création d'une école pilote de la seconde chance ; ouverture de bibliothèques ou médiathèques publiques, pourvoyeuses d'emplois et de savoirs.
- 🌿 Refonte du système organisationnel et fonctionnel de l'Education.
- 🌿 Eduquer pour un nouveau modèle de société, c'est favoriser : l'éco-civisme dans les familles et les établisse-

ments de l'éducation ; le tissage de liens entre l'école et les familles ; des valeurs fortes qui s'expriment par notre culture et au sein de la famille ; l'apprentissage des langues traditionnelles ou des langues dites « stratégiques » ; l'innovation et le partage des bonnes pratiques dans l'enseignement ; l'accessibilité et l'accueil des enfants handicapés ; la formation tout au long de la vie.

🌿 Mettre en place une campagne médiatique de sensibilisation sur l'amélioration de la communication parents/enfants/grands-parents.

🌿 Planifier et encourager : les rapprochements et convergences d'intérêts publics ou économiques entre les établissements de l'éducation, les entreprises et les institutions du pays vis à vis des besoins actuels et futurs du marché du travail ; suppression de la TVA sur les livres scolaires ; l'application d'un programme pour l'avenir des études supérieures et de la recherche ; les accords et les programmes communs au niveau de la formation initiale ou continue avec les grandes écoles ; le soutien de la mobilité des étudiants à l'échelle locale ou internationale en prenant en compte les revenus familiaux.

🌿 Encourager le secteur privé à intervenir dans les écoles ; encourager la formation alternée.

🌿 Optimiser l'accompagnement des parents en difficulté au niveau des divers rapports (communication, éducation, prévention, soins) qu'ils entretiennent avec leurs enfants par le biais des circonscriptions de la Direction des Affaires Sociales.

🌿 Encourager les retraités de l'éducation à suivre les jeunes dans leur scolarité, pour la mise en place des cours de rattrapage, suivi des devoirs dans les bibliothèques communales ou dans les maisons des jeunes.

🌿 Définir un programme d'orientations professionnelles pour les élèves désireux (dès la classe de 5ème) d'apprendre un métier par des rapprochements entre établissements scolaires, entreprises et institutions du pays. L'orientation professionnelle ne doit pas être considérée comme une issue mais un tremplin pour la vie active (professionnalisation dès le plus jeune âge afin d'éviter une situation sans emploi).

🌿 Encourager la formation alternée dès la 5ème.

2. L'économie

L'objectif principal est un développement économiquement soutenable pour servir l'intérêt général du pays. Il se construira notamment par le biais :

-D'une fiscalité qui doit concilier investissement accru, transparence et justice sociale, afin de répondre efficacement à des impératifs de développement économique.

-D'une mobilisation des entreprises vis à vis des mutations nécessaires que réclame cette nouvelle économie ; de grands projets structurants (aménagement, transports et NTIC) qui faciliteront notre transition économique.

-D'une reconstruction indispensable de l'ensemble de nos secteurs économiques (primaire, secondaire et tertiaire) pour octroyer une nouvelle donne à tous les polynésiens exerçant courageusement dans chacun d'eux malgré la crise.

-D'une attention particulière portée à notre industrie hôtelière moribonde ; d'un développement harmonieux des archipels.

FISCALITE-FINANCES

🌿 Construire une fiscalité directe qui favorisera une redistribution équitable des prélèvements et stimulera par la même occasion la relance économique.

🌿 Création d'une fiscalité spécifique dans les îles ou zones franches ultra-compétitives où les entreprises de petites ou moyennes taille bénéficieront d'une exonération fiscale importante.

🌿 Déployer une politique fiscale plus efficace et limpide avec : l'équité fiscale ; la libéralisation des capitaux ; la révision de fiscalité locale en contre partie d'une baisse de l'impôt sur les sociétés.

🌿 Proposition de mise en place de dispositifs d'incitation à l'investissement pour les projets prioritaires, octroyés après étude cout/bénéfices et soumis à un contrôle et une obligation de résultats.

🌿 Diminuer la fiscalité indirecte en contrepartie d'une nouvelle fiscalité directe progressive.

🌿 Diminuer l'effet inflationniste des prix en supprimant progressivement les barrières tarifaires qui pénalisent le pouvoir d'achat des ménages ; l'adapter en fonction des besoins prioritaires du fenua.

- Mesures incitatives pour favoriser la production locale.
- Favoriser la transformation et l'export des produits locaux.

ENTREPRISE

- Programmer des rencontres entre les pouvoirs publics et les entreprises pour mieux planifier les investissements publics.
- Encourager nos parlementaires à jouer un rôle de liaison et être une force de proposition.
- Valoriser, contrôler et mettre au service du développement économique les terres domaniales.
- Développer des moteurs économiques endogènes distincts et complémentaires sur l'ensemble du territoire.
- Faire de l'innovation une priorité avec des : nouveaux financements : prêts spécifiques ou prêts à taux zéro qui serviront d'outils d'accompagnement à la création d'entreprises.
- Favoriser la participation des salariés au capital de l'entreprise ; ouvrir la possibilité d'une participation par le biais des primes d'intéressement.
- Promouvoir et reconnaître les métiers artistiques et culturels.
- Appliquer la Responsabilité Sociale et Environnementale, qui est déjà effective en métropole, pour soutenir les entreprises polynésiennes respectueuses des principes du développement durable : « Agir local, penser global ».
- Promouvoir la Responsabilité Sociale et Environnementale au niveau des Petites et Moyennes Entreprises.
- Dynamiser les Très Petites Entreprises endogènes : défiscalisation et investissement.

AMENAGEMENT – TRANSPORTS

- Réalisation par le biais d'un partenariat Etat et Union Européenne, d'un Schéma Directeur d'Aménagement en Développement Durable ambitieux et innovant, qui assurera la reconversion économique du pays tout en respectant ses enjeux environnementaux.
- Réaliser des aménagements résolument éco-responsables : rénovations, habitations, urbanismes et péri-urbanismes. Encourager l'utilisation de matériaux locaux.
- Application d'un plan général de traitement des déchets et de l'eau: recyclage (pour irrigation par exemple), valorisation, biomasse.



- Planifier divers modes de transports en commun ou transports individuels durables pour le grand Papeete à court terme et l'ensemble des communes à moyen terme.
- Amélioration des transports en commun (exemple : tramway dans la zone urbaine de Papeete).
- Etude de faisabilité et lancement des premiers éco-quartiers sociaux ou semi-sociaux : logements individuels ou collectifs.
- Un pays exemplaire : avec des structures publiques qui montrent l'exemple à travers ses réhabilitations, constructions et moyens de transport, qui s'inspirent

des normes environnementales internationales compatibles avec les spécificités locales.

- Généralisation d'installation de panneaux solaires dans le secteur du bâtiment, généralisation des moyens de transport utilisant les énergies renouvelables.

SECTEUR PRIMAIRE

- 🌿 Identifier, évaluer, valoriser et développer des cultures traditionnelles ou novatrices.
- 🌿 Identifier et chiffrer le marché potentiel à l'échelle locale, nationale, européenne et internationale.
- 🌿 Former nos actifs (agriculteurs, éleveurs, aquaculteurs, pêcheurs..) du secteur primaire de demain. En définitive, l'agriculteur de demain aura la main droite dans la terre et la main gauche sur le clavier de son ordinateur !
- 🌿 Promouvoir et reconnaître les métiers du secteur primaire : proposer des débouchés viables sur le long terme ; professionnalisation des métiers et revenu minimum.
- 🌿 Adapter le code du travail aux contraintes du secteur primaire.
- 🌿 Etendre le commerce de la perle sur des nouveaux marchés.
- 🌿 Lancer un inventaire de nos ressources minières potentielles.
- 🌿 Pêche hauturière : professionnalisation et commercialisation. Elle devra faire l'objet d'un état des lieux et rester soutenable sans tomber dans la surexploitation ou l'extermination de la faune marine.
- 🌿 Aquaculture : mise en place de nouvelles méthodes d'exploitation, d'exportation et de commercialisation (marché du frais à l'export).
- 🌿 Mettre en place tous les moyens qui vont concourir au développement de l'aquaculture afin d'optimiser les exportations.
- 🌿 Accompagner l'économie traditionnelle (autoconsommation et troc) dans cette transition économique.
- 🌿 Faciliter le développement de structures de transformation et de conditionnement de produits d'origine locale.
- 🌿 Redynamiser les missions du commerce extérieur à l'aide d'une entité de droit privé par contrat et obligation de résultats.



SECTEUR SECONDAIRE

- 🌿 Textes réglementaires sur l'efficacité (étude coût/bénéfice obligatoire), les modes de contrôles et d'appels d'offres de la commande publique.
- 🌿 Propositions, études et constructions d'éco-quartiers ultra-modernes pour personnes âgées du troisième et quatrième âge.
- 🌿 Placer l'artisanat dans le commerce international avec la création de notre premier groupe d'entreprises ou le tissage d'un partenariat avec une multinationale. En parallèle, il faudra assurer l'offensive (promotion) et la défensive (labellisation) de notre artisanat.
- 🌿 Encourager les initiatives en agroalimentaire tournées, l'export et les marchés de niche porteurs.
- 🌿 Partenariats industriels et commerciaux ; défense de nos intérêts sur les marchés mondiaux.
- 🌿 Encourager la participation publique dans les sociétés innovantes.

SECTEUR TERTIAIRE

- Déployer massivement les services à la personne et sa professionnalisation.
- Soutenir la fonction première du service public : l'intérêt général.

LE TOURISME

- Impulser l'adhésion de la population dans une démarche touristique globale.
- Associer les administrations publiques, le secteur privé et les communes : le tourisme est l'affaire de tous.
- Redéfinir le produit : opération spéciale hors saison ; ouverture vers de nouveaux marchés ; nouveaux packages.
- De nouvelles offres : « Ecolodge » ; concept de remise en forme et de sports de l'extrême.
- Qualité des services hôteliers généraux : recherche de l'excellence ; professionnalisation.
- Promotion : « Stars marketing » ; films, commissions et partenariats éventuels ; financement suivant les règles d'échanges commerciaux de l'OMC.
- Exportations, Tourisme, Environnement : même combat. Le but est la synergie entre le commerce et le tourisme. Modernisation, embellissement, promotion et animation des sites touristiques actuels.
- Encourager la présence de compagnies aériennes internationales dans le ciel polynésien ; ouverture de lignes même de manière saisonnière.
- Exploration de nouveaux marchés.
- Evolution du rôle du politique : régulation et réglementation. Mesures de transitions pour accompagner cette privatisation du tourisme.



- Incitation à innover : organisation de concours, de promotions, qui seront motivants et rémunérés.
- Encourager et faciliter l'événementiel polynésien qui pourrait avoir un rayonnement international en créant un calendrier événementiel annuel destiné à la promotion du Fenua. Cela donnera de la visibilité aux tours opérateurs et professionnels du tourisme.
- Création d'un réseau de navettes touristiques (terrestre et/ou maritime) reliant les principales villes ou sites touristiques.
- Stimuler le recours aux réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Skyrock, Google+...).
- Optimiser l'utilisation de nos médias existants en l'adaptant à nos besoins touristiques : reportages...
- Augmenter et mieux cibler la promotion du tourisme sur les médias locaux et internationaux.
- Démarcher, tisser des liens et cibler les « meilleurs » investisseurs hôteliers de « demain ».
- Etude sur l'installation de structures de jeux.

DEVELOPPEMENT DES ARCHIPELS

- Création de nouveaux pôles d'excellence.
- Etudes et réalisations de projets pilotes dans tous les secteurs porteurs.
- Développer la production d'huile végétale.
- Recherche puis production de végétaux à usage cosmétique, pharmaceutique,
- Sécurité alimentaire et accès à l'eau potable.

- Valoriser le cocotier.
- Allègement fiscal du coût des importations îliennes nécessaires à l'élaboration de ces pôles d'excellence en économie durable.
- Harmonisation des projets des cinq archipels afin qu'ils soient complémentaires et que l'on favorise par conséquent les convergences économiques et sociales.
- Désenclavement maritime et aérien.
- Valoriser et développer les ressources locales propres selon les archipels. Améliorer la desserte maritime inter-archipels pour favoriser les échanges économiques, notamment dans le secteur primaire.
- Faciliter les investissements étrangers dans ces nouveaux pôles d'excellence en respectant les principes du commerce équitable.

NTIC

La mondialisation mène vers une concurrence et une réactivité grandissante. Les NTIC sont par conséquent des éléments inhérents pour le tourisme, l'éducation, la santé, l'importation et l'exportation de nos produits locaux.

- Promouvoir, dans le secteur public et privé, l'utilisation et l'implantation des Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication (NTIC).
- Utilisation maximale des capacités de Honotua et arriver à la baisse significative des tarifs par la transparence des coûts.
- Développer le E travail, la E maintenance et le Back office. Tirer profit du décalage horaire en proposant des E services décalés : heures de jour, heures de nuit.

CONCURRENCE

- En vertu des dispositions statutaires actuelles, mise en place d'une vraie autorité de la concurrence indépendante et d'un Droit de la concurrence qui fera toute la lumière sur les marges et dynamisera les entreprises innovantes.
- Inscrire la culture de la concurrence à travers des projets associatifs qui assurent la défense du consommateur.
- Démarcher ces nouvelles opportunités de marchés auprès des fournisseurs extérieurs.
- Créer un environnement favorable aux commerces de proximité en allégeant les charges fiscales et sociales notamment.
- Revoir les mécanismes à l'importation et l'exportation pour favoriser une politique des prix équitables.

INVESTISSEMENTS

- Rétablir un climat de confiance pour encourager les nouveaux investissements : politique, social, fiscal, technique, professionnel notamment.
- Proposer des prêts bonifiés spécifiques pour les PME et TPME des secteurs prioritaires et innovantes.
- Préparer un grand emprunt justifié par des projets structurants prioritaires
- Démarcher et fidéliser des investisseurs internationaux qui accepteront des partenariats équitables.
- Recherche de financement adéquate (épargnes ou fonds) pour financer les projets encadrés que l'on décline dans notre projet de société.

3. L'environnement et les ressources naturelles

Le plus grand défi de l'humanité au XXIème siècle est la préservation de notre environnement selon l'ONU. La Polynésie Française a un rôle international à jouer avec son immense espace maritime, mais aussi un rôle majeur sur le plan local. En effet, le destin des polynésiens sera toujours intimement lié aux enjeux de son exceptionnel capital environnemental.

Enfin, la gestion (foncier et technologie verte) de nos ressources naturelles est non seulement un facteur indispensable pour construire une économie verte, mais c'est aussi un « outil » essentiel pour offrir de nouvelles conditions aux générations futures qui doivent faire face à un avenir incertain.

ENVIRONNEMENT

- Continuer de s'inscrire dans des démarches internationales pour protéger notre environnement de manière globale et faire de notre environnement un levier économique.
- Sensibiliser tous les habitants » pour qu'ils deviennent les « outils » d'une démarche éco-responsable.
- Pays exemplaire qui est pourvoyeur de développement durable et harmonieux.
- Identifier et éradiquer les nuisibles.
- Protection de l'environnement par l'éducation au sens large.
- Redéfinir les missions du service de l'environnement et de l'urbanisme à partir d'un nouveau schéma directeur en développement durable.
- Encourager l'installation des centrales d'achats de déchets recyclables.
- Aménagement : création du label éco-construction (matériaux et équipement).



- Le pays abrite une des principales réserves biosphériques mondiales, à ce titre le pays pourrait réclamer pour sa préservation de l'aide internationale.
- Encourager l'embellissement des espaces verts et des jardins privés.
- Favoriser le développement des jardins aquatiques.
- Généraliser le principe de pollueur-payeur et éco-citoyen/payé.
- Labellisation, Co-branding et lois pour la protection et préservation de l'identité de nos ressources et sites touristiques afin de faciliter des rapports gagnants-gagnants.
- Sécurisation de la ZEE par principe de précaution.

FONCIER

- Mise en place d'un guichet unique électronique consultable à distance: aide juridictionnelle, informations matérialisées ou dématérialisées accessibles dans chaque commune.
- Campagne à l'échelle du pays et élaboration pluripartites (représentants, associations, familles) d'une loi sur la gestion de l'indivision et les successions.
- Amélioration des procédés et recrutement intensif de juristes et de spécialistes en généalogie.
- Partenariats et accords sur la valorisation des terres domaniales.
- Encourager l'augmentation des juridictions compétentes dans les affaires foncières.
- Faciliter l'accès aux archives généalogiques au grand public et l'accès à la profession de généalogistes.

- Encourager les sorties d'indivision pour les terrains à vocation agricole en réduisant les frais d'enregistrements.
- Encourager la mise en place de SCI et de SCA pour l'exploitation des terres indivises.
- Encourager le territoire à mettre à disposition les terres domaniales, pour des projets agricoles ; ainsi les particuliers et les promoteurs agricoles, pourraient en bénéficier.
- Sécurisation de nos berges.

TECHNOLOGIE VERTE

- Diversifier nos partenaires suivant les intérêts communs de chacun et s'affirmer comme le premier pays ayant réussi sa reconversion.
- Efficacité et contrôle des technologies vertes : empreinte carbone par exemple.
- Adapter la fiscalité pour encourager l'utilisation des technologies vertes.
- Faciliter les nouveaux projets expérimentaux ou de développement en énergie renouvelable : solaire, bio-carburant, éolienne, énergie des mers notamment.

4. Bien-être de la population et cohésion sociale

La santé est un état de bien être primordial dans un pays qui a besoin de reconstruire son économie et ses valeurs sur des bases saines. En effet, cette condition inhérente permettra à chaque polynésien d'être un acteur dans notre projet de société. Le bien-être est un objectif que notre mouvement veillera à garantir en instaurant des droits (prévention et soins) et des devoirs (activités sportives, alimentation équilibrée).

Enfin, la cohésion sociale polynésienne souffre de la rupture des liens sociaux : le lien familial est fragilisé par la perte de ses valeurs, la montée des violences et l'affaiblissement de la solidarité intergénérationnelle qui font des jeunes les premières victimes ; le lien que l'on retrouve dans une activité professionnelle épanouissante est amoindri par le chômage et la croissance de l'assistanat qui en découle ; le lien issu de la vie associative ne permet plus de lutter efficacement contre l'isolement en impliquant la population dans la vie de la cité. C'est notamment pour ces diverses raisons que nous proposons de renouer et renforcer l'ensemble de ces liens sociaux afin d'édifier une nouvelle société de confiance et de partage qui intégrera solidairement tous ses membres.

PROTECTION SOCIALE ET FAMILLE

- Faire évoluer les trois régimes de la PSG (RSN, RSPF et RGS) pour assurer une transition des financements par palier. Le but est d'assumer une forte solidarité verticale pour tous nos régimes.
- Evaluation de la mise en place du risque de dépendance qui se profile avec le vieillissement des polynésiens.



- La branche famille doit réaffirmer son rôle d'amortisseur social et de facteur de progrès social.
- Muter des principes de l'assistanat à des principes d'accompagnements.
- Mise en place de conventions « objectifs et gestions » (COG) inspirées des COG métropolitaines pour rétablir la confiance des cotisants vis à vis de la CPS.
- Favoriser l'inclusion sociale des familles nécessiteuses à travers une image valorisante sur l'éco-citoyenneté : conditionner l'aide sociale à une participation communautaire minimum.
- Renforcer les liens familiaux et inter-générationnels.
- Améliorer l'accessibilité des personnes handicapées et faciliter leur insertion professionnelle.

- Encourager et valoriser la formation de maîtres spécialisés pour handicapés.
- Repenser les allocations familiales en fonction des moyens des foyers, suivant des obligations familiales réciproques (bien-être et éducation de l'enfant) ; étudier la possibilité d'une prestation en nature.
- Personnes âgées : favoriser le maintien à domicile ; intégrer des quotas de logements adaptés; inciter la création de services à la personne âgée décentralisée.
- Faire jouer la solidarité nationale : reconnaissance des effets du nucléaire ; solliciter le concours technique de l'Etat pour accompagner le Pays dans la transition de sa PSG ; coopération Etat/pays en matière de santé publique.
- Faire cotiser les élus polynésiens à tous les régimes sociaux.
- Création d'une bibliothèque/médiathèque par commune pour inciter les jeunes à la lecture, à la communication, l'insertion professionnelle, l'entraide dans les familles.
- Incitation et formation des populations aux premiers secours, pour soulever un intérêt de protection de la personne.

SANTÉ

- Reconnaître que la politique de prévention est un investissement indispensable pour responsabiliser, éduquer et protéger la population. Intensifier les campagnes de promotion dans les médias.
- Impliquer annuellement les établissements du secteur public et privé dans les enjeux de la prévention.
- Donner un rôle central à la Direction de la Santé : renforcer les actions de prévention, organisation de l'offre de soins en fonction des besoins futurs de la population d'après une étude démographique préalable, fluidité du parcours de soin des patients.
- Réévaluer et optimiser l'offre de soins de proximité.
- Le nouvel hôpital du Taaone : lui donner un rayonnement international et lui octroyer un rôle d'« outil » de développement en proposant des nouveaux services privés, tout en assurant sa reconversion énergétique.

EMPLOI – FORMATION – FENUA PROVIDENCE ACTIF

- Construction d'un Fenua providence actif résolument tourné vers le travail. En effet, le travail n'occupe pas qu'une simple fonction économique. Il assure aussi des fonctions : morale avec la dignité que l'on peut trouver dans une activité professionnelle ou de solidarité avec de nouveaux financements pour la PSG.
- Réformer en profondeur le code du travail afin de permettre à des secteurs d'activités économiques (éducation, tourisme, agriculture, santé) d'évoluer vers une législation qui tient compte des réalités du monde économique dans lequel nous devons prendre place.
- Reconnaître et apporter une complémentarité entre le travail traditionnel (autoconsommation et troc) et le travail de type occidental.
- Une politique active : recensement constant et suivi régulier des demandeurs d'emploi, incitations à l'embauche diminutions des charges, formations, aides à la création d'entreprises.
- Une politique passive de l'emploi qui impliquera aussi des devoirs : rechercher activement un emploi, disponibilités à l'emploi et obligations mutuelles.
- Mettre les jeunes, en priorité, au centre des politiques de l'emploi afin qu'ils bénéficient des mesures actives et passives des politiques publiques.
- Mettre en place des mesures spécifiques aux catégories de la population qui pourraient faire l'objet de discrimination.
- Engager un partenariat avec l'Etat sur la formation professionnelle.

SPORT

- Rendre obligatoire l'intégration de plateaux sportifs dans les projets d'aménagements.
- Apprécier préalablement l'usage des fonds et renforcer le contrôle des dépenses.
- Mise en place d'un plan sport et prévention.
- Repérer les sportifs de haut niveau et optimiser les dispositifs qui favoriseront leurs reconnaissances à l'échelle internationale.
- Promouvoir les disciplines sportives à fort potentiel international, par de vastes campagnes d'information et la couverture médiatique d'événements locaux et internationaux.

VIE ASSOCIATIVE

- 🌿 Initier des colloques afin de rationaliser les objectifs communs.
- 🌿 Identifier les futurs besoins des associations.
- 🌿 Evaluations obligatoires pour organiser les subventions et aides qui seront apportées au monde associatif.
- 🌿 Généraliser les innovations en économie solidaire comme : les associations intermédiaires d'insertion par l'activité économique, les associations qui accompagnent les individus dans leurs démarches administratives ou professionnelles.

JEUNESSE

- 🌿 Reconnaître que les jeunes héritent d'une société et d'une économie moribonde. Cette génération sacrifiée réclame un soutien actif plus qu'urgent.
- 🌿 Dédier périodiquement une journée d'information ou de débats, sur la place des jeunes dans la société polynésienne d'aujourd'hui et de demain.
- 🌿 Optimiser l'engagement des forces vives de la société polynésienne en favorisant l'inclusion des jeunes dans leurs futures réalisations, tout en offrant un accompagnement technique ou financier.
- 🌿 Promouvoir les échanges interculturels dans le cadre de leur scolarité.
- 🌿 Utiliser certaines structures publiques non utilisées pour les convertir en espaces jeunes suivant les zones prioritaires et les besoins.

5. La culture et les valeurs polynésiennes

Notre culture est un gisement de richesses car elle intègre des valeurs identitaires qui permettent à tous les polynésiens de se resituer dans la mondialisation en cas de perte de ses repères. Elle englobe, outre les arts et la tradition orale, notre manière de vivre, les droits fondamentaux, nos traditions et les croyances religieuses. La culture et les valeurs polynésiennes sont des héritages que l'on doit à tout prix préserver pour les générations futures.

- 🌿 Préservation, recensement et protection du patrimoine culturel.
- 🌿 Promouvoir la culture polynésienne en finançant des projets évalués et diversifiés à l'échelle locale ou internationale.



- 🌿 Investir dans un lieu d'accueil pour les troupes du Heiva, leur assurant un lieu de répétition et de rencontre.
- 🌿 Encourager notre diversité culturelle, notre authenticité et notre style de vie polynésien.
- 🌿 Défense de la musique locale polynésienne. Création d'un comité territorial de la musique polynésienne pour la valorisation des métiers liés à la musique.
- 🌿 Répertoire tous les événements culturels afin de rentrer ces données dans un seul projet de communication et de centraliser les informations pour un financement global.
- 🌿 Réaliser une réglementation qui impose l'insertion partielle ou totale d'éléments produits localement dans ses édifices.

- 🌿 Dans la mesure du possible et en s'appuyant sur des études scientifiques préalables, valoriser l'utilisation de la médecine traditionnelle.
- 🌿 Promotion des filières sportives traditionnelles.
- 🌿 Création d'un centre culturel polynésien et d'un pôle culturel spécifique par archipel.
- 🌿 Création d'un édifice ou monument qui aura un rayonnement international et sera par la même occasion un symbole identitaire fort au même titre que la tour Eiffel ou la statue de la liberté.



Nota Bene : Le programme de **TE HITI TAU API**, ambitieux certes mais qui demeure réaliste, se veut évolutif en fonction des nouvelles possibilités qui pourraient se rajouter à celles qui sont déjà prises en compte, afin de rester en adéquation avec les besoins de la population.

Dans la continuité de cette démarche, nous restons donc ouverts à toute suggestion ou proposition dont vous voudriez bien nous faire part. Nous sommes prêts à vous accueillir à votre convenance et mettons à votre disposition les coordonnées suivantes à cet effet :

Email : permanence.tehitatauapi@gmail.com - Boite Postale : 2748 – 98713 Papeete Tahiti
Téléphone/Fax de la Permanence : 82 33 38

Vous pouvez également nous retrouver sur notre page Facebook : [Te Hiti Tau Api](#)

TE HITI TAU API

UNE NOUVELLE ÈRE

TE HITI TAU API



MĀ'ITIRA'A MERO 'ĀPO'ORA'A RAHI I TE 21 NŌ 'EPERERA – 5 NŌ MĒ 2013

PŌRĪNETIA FARĀNI

E hoa here mā, 'outou te mau tāne e te mau vāhine mā'iti i Pōrīnetia farāni

Tē tītau mai nei te fa'ata'ara'a rahi 'ino o te mau porītita huirā'atira, tōtiare e 'imira'a faufa'a, e au te tahi hurita'erera'a i roto i tā tātou mau pū fa'aterera'a, o tē au ia fa'a'āpī-'oi'oi-hia e faufa'a ai te maita'i o te tā'ato'ara'a. Tē hōro'a mai nei teie tīpu'ura'a mana'ona'o o tō tātou parau i te fāna'o i te feia mā'iti ia tapū mutu roa i te fa'anahora'a i ro'ohia ai tātou i tō tātou mau fifi i teie mahana e, ia ha'amau i te tahi tōtaiete hi'ora'a nō te mau u'i 'āpī.

E au anei ia tātou ia tāmāu ā i ni'a i te mau niu o te tahi hōho'a 'imira'a faufa'a i 'ore i manuia ... ?

... e aore ra e fāri'i i te amo i tā tātou mau iriuta'a nā roto i te fa'aineinera'a i te mahana nō 'ānanahi e te tahi 'Ōpuara'a 'Āpī nō te Tōtaiete, i niuhia i ni'a i te tahi hōho'a fa'ahotura'a o te 'imira'a faufa'a e te orara'a tōtiare pāpū, te maita'i e te tauroa.

E tāmāu noa anei tātou i te hōro'a i tō tātou ti'aturira'a i te pupu porītita o teie mahana : e 'oa'oa ra i te pārahira'a teretere pāpū 'ore o tē ha'afaua'a 'ore nei i tō tātou Fenua i mua i te aro o te mau 'ona o te fenua nei e tō te ara mai, nō tō rātou ha'apa'o-nā-mua-ra'a i tō rātou pārahira'a i ni'a i te mau tāpura i'oa mā'itira'a e te mau 'āmuira'a ma te hi'o noa i te maita'i ta'ata, aita ra i fa'anaho mai i te tahi 'ōpuara'a tōtaiete tauroa nō Pōrīnetia farāni... ?

...E aore ra e mā'iti anei tātou i te tahi U'i 'Āpī feia fa'atere porītita pōra'o 'ore, 'aravihi, 'ā'au tāvini e te ineine i te tūra'i i te Fenua i mua, nā roto i te tahi parau fa'aaui tōtiare 'āpī e te mau maita'i 'āmu i fa'ahiahia.

Hau atu ā, tē amo nei tātou i te mau hotu teiaha o te tahi fifi 'ā'ano e tutu'uhia nei i te feia 'āpī mai te peu e au ā i te Fenua ia fa'a'oroma'i ā i te ma'ua o tō tātou mau fa'atere : te topa rahi o te 'imira'a faufa'a, te tārahu ha'apu'e o te Pārurura'a Tōtiare o te Tā'ato'ara'a, te pai'umara'a o te 'erera'a i te 'ohipa, te mutura'a o te mau 'atira'a tōtiare, teie noa tetahi mau hi'ora'a rarahi i tāpe'ahia mai.

Tē fa'ata'a mai ra teie mau hi'ora'a, māuiui ia hi'o,

te 'ōverera'a hōhonu e tū'ino nei i te mau maita'i o te fenua nei o tā tātou e hina'aro nei e tutu'u i tā tātou mau tamari'i. Oia mau, teie fifi tumu rau, nā mua roa, e fifi mōrare e te tōtaiete : te tāvirira'a, te petara'a, te fa'aterera'a ha'avī e te turu'ino tāmāura'a, eere noa atu ra i te pae 'imira'a faufa'a, e aore ra porītita, tē 'ā'aro ato'a nei rā i te mau maita'i mōrare nā roto i te ha'afaua'a 'orera'a i te turara'a e te vaimāra'a o te ta'ata. E tū'ino rātou i te patura'a o te tahi tōtaiete 'āmu i riro ho'i te 'ohipa e te 'ōpere maitera'a o te faufa'a i rotopū i te mau pupu ta'ata ei rā'au fa'aora i te 'ā'au mi'imi'i o te mau vaha ma'ama'a e hina'aro noa ra ia vai noa te mau ta'a'ēra'a nō te tāpe'a pa'ari i tō rātou mau maita'i i hōro'a tano 'orehia.

E hōpoi'a nā tā mātou pupu porītita, i fafau ai o ia e tau i teie Fenua i roto i te ma'i o tōna feia porītita. Tē 'ite nei o ia i te tahi tōtaiete aita e ti'aturi fa'ahou nei, e tei roto rā i te tātarira'a i te tahi fa'a'āpīra'a o te pupu ta'ata porītita e te tahi mā'itira'a tōtaiete mārāmarama, i pāpū roa ai tō na mana'o.

E ha'amata te tau 'āpī o TE HITI TAU API nā roto i te tahi tuatāpapara'a hōhonu o te tōtaiete. Nā te reira e arata'i i te ha'amāura'a o tā mātou 'ōpuara'a tōtaiete. Te 'orera'a te tahi hi'o-atea-ra'a pāpū e te orara'a ta'ata ta'i tahi 'ino rahi aratōhia e te po'iha mau 'ore o te mana, teie te mau tumu i iri ai te tā'ato'ara'a. Nō reira, e au i tō tātou Fenua ia mā'iti i te tahi Fa'aterera'a 'Āpī.

Oia mau, e aha te fa'aterera'a ?

Mai te peu e piripae repūpirita 'oe, te fa'aterera'a, o te ravera'a ia i te mau fa'aotira'a porītita nō te maita'i o te tā'ato'ara'a.

E au te maita'i o te tā'ato'ara'a, i te mau taime ato'a, ia fa'atie i tā tātou mau porītita, nō te mea ua pāpū ia mātou o ia te puna o te tahi fa'aterera'a maita'i.

Teie rā, tē ha'amana'o tāmāu mai nei te Tiripuna tuatāpapara'a i te mau tai'ora'a faufa'a e te rahira'a o te mau ha'avāra'a fa'ahapa ti'a mā'itihia, e aita roa te maita'i o te tā'ato'ara'a i tai'o-ri'i-hia.

E au te mau ta'o mai te 'ohipa tanora'a, 'oi'oira'a e te maita'i ia vai hō'ē noa e te mau 'ohipa a tō tātou mau mana fa'atere : ha'amaita'i atu ā te fa'a'ohipara'a o te mau faufa'a i roto i te natura e te ta'ata, fa'aiti mai i te turutāmaura'a nā roto i te ha'amaita'ira'a i te 'ohipa e te mana'o 'āpī, ia tāpe'a i ni'a i te mau fā i ha'amauhia e, ia pāpū te tū'atira'a o teie mau fā e te mau hina'aro o te huirā'atira.

E roa'a te reira i te rave maoti te mau vahine e te mau tāne pāpū, hapa 'ore e, i arata'ihia e te mau peu e te mau ravera'a maita'i e maita'i ai te tā'ato'ara'a.

Nō reira tē ha'amāu nei mātou i tā mātou fafaura'a porītita i ni'a i te mau faufa'a mutu 'ore i tā mātou 'Ōpuara'a 'Āpī nō te Tōtaiete. Ua pāpa'ihia rātou i ni'a i te tahi papa ture mōrare e te peu maita'i o te arata'i i tō mātou huru orara'a.

Tē fa'ariro nei **TE HITI TAU API** e mea faufa'a mau :

- ia hōro'a i te tahi aho 'āpī i te fa'aterera'a 'ohipa e te ti'a'aura'a o tō tātou Fenua nā roto i te firira'a i te tahi taura ti'aturira'a i rotopū i te nuna'a, e tīa'i ra i te tahi Fa'aterera'a 'Āpī, e te tahi pupu porītita 'āpī o tei ineine roa i te tāvini i te maita'i o te tā'ato'ara'a ;

- ia fa'a'āpī i te hōhonura'a o te mau 'atira'a e vai ra i rotopū i tō tātou fenua e te mau fenua i te ara nā roto i te pāpurura'a i te tahi aura'a manuia-manuia.

Nā roto i teie mau mā'itira'a mero 'āpo'ora'a 'oire, e roa'a i te mau vahine e te mau tāne mā'iti i te fa'ati'amā ia rātou i te tahi fa'anahora'a ha'amaita'i i te tahi pae i tāhiti roa, ia pāpuru i te fa'ahoara'a o tō tātou mau fa'atere porītita i ho'omāmā, e tē ho'o māmā noa nei ā, i tā tātou mau faufa'a i roto i te mau 'ōpuara'a tū'ati rahi 'ore o tāna e fa'atupu mai i roto i te tōtaiete e te heipuni.

TE TAHI 'ŌPUARA'A TŌTAIETE 'ĀPĪ

Ua riro teie mau mā'itira'a ei tuha'a mātāmua o te tahi 'Ōpuara'a Tōtaiete 'Āpī, e vai ra e rave rahi mau mana'o hi'o atea e te pāpū. E amohia e te tahi u'i 'āpī feia fa'atere porītita ha'apa'o maita'i, te 'aravihi e te 'ā'au tāvini, o tē maiha mai mai te peu e hōro'a mai 'outou i tō 'outou ti'aturira'a, i te hōpe'a o teie mau



mā'itira'a mero 'Apo'ora'a Rahi matahiti 2013 e tā na tāpura 'ohipa porītita i niuhia i ni'a i te 'utuafare fēti'i e te ha'api'ira'a :

- te 'utuafare fēti'i, e ha'apūra'a ia i niuhia i ni'a i te auturuturura'a mōrare e te matēria. Nō reira, tā na tuha'a 'ohipa o tē pāpurura'a ia, te fa'aora'a i roto i te tōtaiete e te pāpurura'a i tōna mau mero, a ha'amaita'i atu ai i tō rātou tupura'a pae tino, tōtiare e te 'āehuehura'a o te 'ā'au. Teie rā, ua fa'aruru ato'a mai te mau ta'ata o te fenua nei i te mutura'a o taua taura tōtiare nei. Tē rohi nei tā mātou pupu i te ha'amaita'ira'a i te hōho'a o te 'utuafare fēti'i nā roto i te tu'ura'a i ni'a iana te tahi tuha'a rahi o te fa'a'ohipara'a o tā mātou 'ōpuara'a tōtaiete. O te 'utuafare fēti'i te mero mātāmua roa, nā roto i te fa'a'āpīra'a i tōna mau 'atira'a e te ha'api'ira'a e, te fa'a'ohipa fa'ahou-ra'a i tōna ti'ara'a tāmārū tōtiare. Tē amo nei **TE HITI TAU API** i teie ti'aturira'a hohonu :

« Aita e ha'api'ira'a i hau atu i te tahi 'utuafare maita'i e, aita e 'orometua ha'api'i i hau atu i te tahi metua ha'apa'o maita'i. » (Mahatma Gandhi).

- « Te ha'api'ira'a, teie te mauha'a puai hope o tē roa'a i te fa'a'ohipa nō te tau i te ao nei. Nā te ha'api'ira'a e tūra'i i te ta'ata i roto i tōna tupura'a. Maoti te ha'api'ira'a e roa'a ai i te tahi tamahine a te ta'ata fa'a'apu ia riro mai ei taote, te tahi tamaiti a te ta'ata pātia repo ei fa'atere taiete repo papa, te tahi tamari'i a te rave 'ohipa fa'a'apu ia riro mai ei peretīteni nō te tahi nuna'a ta'ata rahi » (Nelson Mandela, Rē hau 'ē o te Hau i te matahiti 1993).

Tē fa'ahōho'a maita'i ra teie fa'ahitira'a mana'o i te huru ferurira'a a **TE HITI TAU API**. A tae ra ho'i, ua riro teie ravera'a faufa'a rahi ei fa'atautaura'a i tāvai mani nohia e te mau fa'atere i hina'aro e poihere noa i tō rātou mau maita'i nā roto i te tāpe'a ma'ua-noa-ra'a e aore ra te

ha'avī-noa-ra'a i te mau mero paruparu o te tōtaiete. Nō reira o **TE HITI TAU API** i hina'aro ai ia ha'afaufa'ahia te ha'api'ira'a ia roa'a i : te ha'amaita'i i te mahiera'a o te mau fa'atere 'āpī e te porītita hi'ora'a o tē arata'ihia e te maita'i o te tā'ato'ara'a, te 'aro i te manuia 'ore i te ha'api'ira'a, te ha'apata i te pa'epa'e 'a'era'a tōtiare, te ha'afaufa'a i te ta'ata ia roa'a i te fa'a'u'ana i tōna fāna'o rave 'ohipa e te fa'ahotu.

'Ati a'e i teie nau fa'anahora'a tumu e piti, e 'umatatea ai nā tumu parau i muri nei :

Maita'i o te orara'a

Te fāra'a mai o te huru orara'a maita'i tauroa, e nō reira te tahi 'ōpuara'a tōtaiete eita roa e ha'afifi i tō tō tātou mau tamari'i, e patuhia ia nā roto i : te tahi huru fa'aterera'a 'āpī ; te mau pū fa'aterera'a tauuii 'ore, o tē rave i te mau fa'aotira'a itoito e te 'āpī, nā roto i te fa'a'āpīra'a i te mau 'āpiti nō te hau metua, nō Europa e aore ra nō te ao nei ; te tahi ha'api'ira'a o tē poro haere nā roto i te mau fare ha'api'ira'a e te mau 'utuafare fēti'i, te mau ti'aturira'a 'āpī i niuhia i ni'a i te maita'i o te tā'ato'ara'a.

'Imira'a faufa'a

Te fā mātāmua, o te tahi fa'ahotura'a faufa'a maita'i nō te maita'i o te tā'ato'ara'a o te Fenua : te mau tute e tū ai te mana'o i ni'a i te ha'afaufa'ara'a rahi atu ā e te 'ōpere maitera'a o te faufa'a i rotopū i te tā'ato'ara'a ; te pe'era'a te mau taiete 'ohipa i te mau tauuiira'a e tītauhia nei e teie huru 'imira'a faufa'a 'āpī ; te mau 'ōpuara'a patu rarahi o tē fa'a'ohie i tā tātou tau-maine-ra'a i te 'imira'a faufa'a ; te tāta'i hōhonura'a i te tā'ato'ara'a o tā tātou mau pupu 'ohipa ; te tahi mataarara'a ta'a'e i ni'a i tā tātou fāri'ira'a rātere unuhi ; te fa'ahotura'a aumaita'i o te mau ta'amotu.

Heipuni e te faufa'a tumu nātura

Te fa'ati'o rahi hau a te ta'ata o te 21 o te tenetere, o te pārorura'a ia i tō tātou taiarumareva. E tuha'a faufa'a rahi tā Pōrīnetia i roto i te ao nei nā roto i te pārorura'a i te 'ā'anora'a o tōna moana ; te ha'afaufa'a tauroara'a i tāna mau faufa'a tumu nātura nō te patu i te tahi 'imira'a faufa'a nātura ; te pūpūra'a i te mau tītaura'a 'āpī o te fa'ahotura'a i te mau u'i e tae mai o tē fa'aruru ho'i i te tahi mahana 'āpī pāpū 'ore.

Aumaita'i e te auhō'ēra'a tōtiare

Ua riro te tino maita'i ei aumaita'ira'a faufa'a rahi i roto i te tahi va'ata'ata e hina'aro ra e patu fa'ahou iana ma te tahi pārorura'a tōtiare 'āpī tauroa nō te tā'ato'ara'a. Te auhō'ēra'a tōtiare, e fa'anahora'a faufa'a ato'a teie nō te fa'ata'a 'āmui i te parau nō 'ānanahi o te tā'ato'ara'a. Mea tītauhia ia pāroru i te mau ti'amanara'a (araira'a e te utuutura'a) e te mau hopoi'a ('ohipa tū'aro, 'amura'a i te mā'a faito maita'i) ; tā'amu fa'ahou ma te ha'apa'ari i te tā'ato'ara'a o tō tātou mau taura tōtiare nō te patu i te tahi auhō'ēra'a tōtiare 'āpī o tē tomo maine i roto i tōna mau mero ato'a nā roto i te 'ohipa.

Peu tumu e te faufa'a tutu'u

E hōpuna 'ī tā tātou peu tumu nō te mea tē fa'aō mai nei o ia i te mau faufa'a iho ta'ata e roa'a ai i te mau ta'ata ato'a o te fenua nei i te fa'ata'a iana i roto i te peu o te ao nei e, i te fa'aruru i te 'erera'a i te mau tāpa'o o tāna e fa'atupu mai. Tē

vehi nei o ia, a ta'a noa atu ā te ano'ite e te peu tumu tutu'u vaha, i tō tātou huru orara'a, te mau ti'amanara'a tumu, tā tātou mau peu e tō tātou mau ti'aturira'a pae fa'aro'o. Ua riro te peu tupu e te mau faufa'a tutu'u ei faufa'a nō roto roa mai i te mau tupuna o tē au ia 'atu'atuhia e, hau atu ā, ia ha'afaufa'ahia nō te mau u'i e tae mai.

TE MAU TI'A HA'APA'O MAITA'I

I roto i te 'Āpo'ora'a rahi o Pōrīnetia farāni, e tāmāu ā tō mātou mau ti'a, ma te ha'apa'o maita'i, i te fafau i hina'aro ai mātou e tutu'u i taua mau maita'i 'āmui ra : te ha'apa'o maita'i, te 'aravihi, te 'āfaro, te ateate, te 'aifaitora'a, te parauti'a, te tāvini maita'i, te rirora'a ei hi'ora'a maita'i, te faufa'a, te fafau'a e 'ohipa nō te maita'i o te tā'ato'ara'a.

E riro rātou ei reo o te nuna'a, nā te nuna'a e nō te nuna'a. E pārahi fa'ahou mai te fa'aterera'a upo'o faito i ni'a i tōna taura'a i roto i teie pū fa'aterera'a o Pōrīnetia farāni, o tei 'atu'atu tu'utu'u 'ore i roto i te mau ta'ata o te fenua nei te 'ā'au tō'aru'aru paruparu rahi, a rave rahi matahiti i teie nei. Hau atu ā, e mataara rātou i te mā'itira'a i te tahi peretīteni o Pōrīnetia farāni o tē fa'ahōho'a maita'i i te mau faufa'a tutu'u i riro ai **TE HITI TAU API**, e pupu fa'atura'a i te mau ta'ata ato'a o Pōrīnetia nei.

E rohi mai tō mātou mau ti'a i roto i te mau tāpura 'ohipa i muri nei :

- Fa'aturara'a e au te mau ti'a ia 'ohipa i roto i te mau tōmite 'ohipa e te mau rurura'a ;
- Vauvaura'a e te pārorura'a i te 'ōpuara'a tōtaiete e amohia nei e tā mātou pupu pōrītita ;
- Fa'aarara'a tāmāu e te vaiateatera'a i ni'a i te nu'ura'a o te mau porītita e ravehia ra, te mau fifi e fārereihia ra e aore ra te manuiara'a i roa'a mai ;
- Mataarara'a i ni'a i te fa'aitira'a o te mau ha'amau'ara'a a te pū fa'aterera'a e te terera'a 'ohipa nā roto : i te ha'aferurira'a i te terera'a 'ohipa a te hau fenua ia roa'a i te tu'u i mua iana te tahi fa'anahora'a 'ohipa a te hau 'ohie nā roto i te tā'oti'ara'a i te rahira'a fa'atere hau, ei hi'ora'a, nā roto i te tā'oti'ara'a i te moni 'āva'e a te mau ti'a ;
- Tu'ura'a i mua i te huirā'atira te fa'a'ohipara'a o te mau rāve'a i fa'aotihia.

Nā roto i tō 'outou hōro'ara'a mai i tō 'outou ti'aturira'a, tē mā'iti ato'a ra 'outou i te pāturu itoito i tō tātou feia 'āpī i riro ho'i ei 'ānanahi nō Pōrīnetia farāni.

Nā roto i tō 'outou hōro'ara'a mai i tō 'outou ti'aturira'a, tē mā'iti ato'a ra 'outou i te pōra'o 'ore, te 'aravihi, te 'ohipa e te 'ā'au tāvini maita'i.

Nā roto i tō 'outou hōro'ara'a mai i tō 'outou ti'aturira'a, tē mā'iti ato'a ra 'outou i te tahi Fenua 'auhune e te 'ī i te mau faufa'a mau e tutu'u i tā tātou mau tamari'i.

Nā roto i tō 'outou hōro'ara'a mai i tō 'outou ti'aturira'a, tē mā'iti ato'a ra 'outou i **TE HITI TAU API**.

Māuruuru



TE HITI TAU API

BP 2748 - 98.713 Papeete Tahiti
Notre permanence
Centre Vaima 3^{ème} étage - Bureau 88
Tel/Fax (+689) 82.33.38 - permanencetehititauapi@gmail.com

www.facebook.com/TeHitiTauApi

